



MONOT Thénénan

Naissance : 13 avril 1896 - Le Relecq-Kerhuon

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1940

Résistance : [O.S.S.N.C.F.](#), [F.T.P.](#), [P.C.F.](#), [F.N.](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté, Mort de déportation

Décès : 31 mai 1944 - Oranienburg (Allemagne)

Mort pour la France

Thénénan Marie Monot est ajusteur de formation. Il combat dans l'infanterie au cours de la Première Guerre mondiale. Fin juillet 1917, il est fait prisonnier au Chemin-des-Dames. Interné en Allemagne, il est libéré après l'armistice, en décembre 1918. Malgré la fin de la guerre, il reste mobilisé jusqu'en mai 1919. De retour à la vie civile, il entre aux chemins de fer comme aide-monteur dans le Calvados. Thénénan Monot épouse l'année suivante Zénaïde Le Gall (1895-1968), le 14 février 1920 à Brest et de cette union naîtront trois enfants ; Yvonne en 1920, Jacqueline en 1928 dans le Calvados et Christian en 1930 à Brest. Revenue dans la cité du Ponant, la famille s'installe à Saint-Marc, rue Charles Le Goffic tandis que Thénénan Monot est parvenu à se faire muter à la gare.

Militant syndical à la Confédération générale du travail (C.G.T), il adhère au [Parti communiste français \(P.C.F\)](#) en 1936. Trop vieux pour être mobilisé à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, le cheminot reste à son poste. Au lendemain de l'arrivée des allemands à Brest, le 20 juin 1940, une réunion se déroule au Forestou-Izella dans le chemin de Kerstears. Plusieurs cheminots du [P.C.F](#) sont présents dont [Ernest Mazé](#), Thénénan Monot ainsi que [Jean Teurroc](#) mais également [Carlo De Bortoli](#). Il est question de la poursuite du militantisme ; tous sont favorables.

En novembre 1940 au dépôt de la S.N.C.F de Brest, il participe au premier sabotage d'une locomotive devant tirer un train chargé de pommes de terre et autres marchandises à destination de l'Allemagne. Ce coup de main est réalisé avec la complicité d'[Ernest Mazé](#) et [Jean Teurroc](#).

Quelques mois plus tard, en janvier 1941, Thénénan Monot participe à l'instauration des groupes de l'Organisation spéciale (O.S) à Brest. Pour sa part, le cheminot crée le second groupe de l'[O.S - S.N.C.F](#) avec notamment [Ernest Mazé](#). Outre cette organisation, Thénénan Monot n'a pas abandonné le syndicalisme. Il anime un comité clandestin à la gare et au dépôt de Brest. Il en perçoit même des cotisations. Parmi les tâches de ce comité figure la diffusion restreinte de *La Tribune des Cheminots*, publication illégale dont quelques numéros parviennent à Brest.

Il participe dès lors aux actions de sabotage du trafic et de matériels ferroviaires. Thénénan Monot contribue également à la diffusion de la propagande par des inscriptions murales, diffusion de tracts et journaux clandestins du parti. Il diffusera également les idées du mouvement [Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France \(F.N\)](#). Selon [Eugène Kerbaul](#), il semble que Thénénan Monot participe en plus à des rixes contre des soldats allemands isolés sur le port avec [Pierre Corre](#) et [Ernest](#)

[Mazé.](#)

Fin juillet ou début août 1941, il est contacté par [Roger Chaigneau](#). Ce dernier a été arrêté en mai à Brest lors d'une opération. Parvenu à s'évader, il a regagné Brest et s'est mis en relation avec [Jeanne Goasguen](#). Trop connu et se sachant recherché, il ne peut rester bien longtemps à Brest mais avant son départ, il tenait à renouer le contact entre le [P.C.F](#) et le groupe [O.S - S.N.C.F](#). Cette rencontre avec Thénénan Monot formalise cette nouvelle liaison. L'action reprend progressivement et le 9 novembre 1941, le groupe O.S de Thénénan Monot et [Jean Teurroc](#) sabote un poste de signalisation près de la gare.

En 1942, il bascule aux [Francs-tireurs et partisans \(F.T.P\)](#) lors de la dilution des groupes O.S dans cette nouvelle structure. Le 17 décembre 1942, il est arrêté à Brest. Interné dans un premier temps sur place, Thénénan Monot est transféré le 19 janvier 1943 vers Compiègne. De là, il est déporté en Allemagne le 24 janvier 1943. Dans ce convoi l'on retrouve plusieurs résistants brestois : [Georges Abalain](#), [Jean Ansquer](#), Pierre Berthelot, [Albert Cadiou](#), [Georges Cadiou](#), [Louis Chitre](#), Jean Jannin et François Joncourt. À son arrivée au Konzentrationslager de Sachsenhausen, Thénénan Monot reçoit le matricule 58208. Selon la F.N.D.I.R.P, il serait décédé le 31 mai 1944 à Bergen-Belsen. Le tribunal civil de Brest et le Service historique de la Défense s'accordent eux pour indiquer qu'il est décédé à Oranienburg, à la même date.

À titre posthume, il obtient la médaille militaire en 1950 et la médaille de la Résistance français en 1954. Son nom est gravé sur la plaque commémorative située dans le hall de la gare de Brest et depuis 1954 une rue du Forestou portait son nom. Un remodelage du paysage urbain a néanmoins fait disparaître cette voie. Il faut attendre 1992 pour qu'une nouvelle rue soit nommée en son hommage près de celle de son camarade [Jean Teurroc](#).

Publiée le mardi 1er juin 2021, par [Gildas Priol](#), mise à jour mardi 1er juin 2021

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([2E143](#)) et fonds F.N.D.I.R.P (87S).
- Archives départementales du Finistère, case matriculaire de [Thénénan Monot](#).
- Ordre de la Libération, Paris, registre des médaillés de la Résistance française.
- Fondation pour la mémoire de la Déportation, registre des déportés ([I.74](#)).
- KERBAUL Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, à compte d'auteur, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, *Cahier de mise à jour - 1485 militants du Finistère (1918-1945)*, à compte d'auteur, Paris, 1986.
- KERBAUL Eugène, *Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943)*, à compte d'auteur, Paris, 1992.
- CISSÉ Gérard, *Rues de Brest - de 1670 à 2000*, éditions Ar Feuntelein, 2012.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Thénénan Monot ([GR 16 P 426957](#)) - **Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier de déporté et d'attribution de la mention Mort pour la France de Thénénan Monot ([AC 21 P 517 782](#) et [AC 21 P 104372](#)) - **Non consultés à ce jour.**

Mémoires des Résistants et FFI du pays de Brest - <https://www.resistance-brest.net>